

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 75 (1924)
Heft: 12

Artikel: Un tilleul de forme intéressante
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les divisions 2 et 3 avaient particulièrement l'aspect de futaie régulière graduée et c'est bien là, en effet, que ce passage se montre le plus fort. La division 8, d'aspect jardinatoire, mais avec un matériel beaucoup trop faible, donne les mêmes résultats. La division 1, un perchis d'épicéa, était dénombrée pour la première fois et devait ainsi accuser un passage en masse. Qu'en était-il en réalité?

L'affirmation que « si l'on ne tient pas compte de ces deux facteurs, les résultats obtenus risquent d'être très fortement exagérés » semble dans la réalité ne pas toujours être si menaçante qu'on pourrait le croire à première vue; c'est de quoi nous avons dû nous rendre compte nous-même.

En effet, considérons cette division 1, qui d'un coup saute du matériel secondaire au matériel cubant. Ce peuplement âgé de 39 ans, accuse, réduit à la période de 11 ans, un accroissement de 6,8, accroissement un peu supérieur à la moyenne. Ici, de trois choses l'une relativement à ce passage extérieur. Ou bien, l'aménagiste n'en tient qu'un faible compte pour le calcul de la possibilité, ou cet accroissement entre dans l'accroissement total, mais pour une bien faible partie en comparaison du matériel de l'ensemble, ou alors, si la division est presque totalement formée de bois non-cubant, on la laisse tout simplement non dénombrée jusqu'au prochain inventaire pour procéder à ce moment à un dénombrement initial qui servira de base pour l'accroissement futur, attendant ainsi que le passage se soit régularisé.

Donc, il peut être intéressant de tenir compte du passage à la futaie dans le calcul de l'accroissement, mais là, laissons l'empirisme puisqu'il est en réalité très facile de le faire d'une manière tout à fait « rigoureuse » et avec un bien faible surcroît du travail de cubage. Mais si nous appliquons une méthode simplifiée, rendons-nous compte qu'il y a pratiquement dans les *variations* de ce « passage » un facteur négligeable dans la plupart des cas. *Rob. Ch. Gut.*

Un tilleul de forme intéressante.

La photographie ci-contre montre un arbre de forme insolite et curieuse, mais dont il suffit d'expliquer l'histoire pour donner immédiatement la clé de son anomalie. Quand on sait, en effet, que ce tilleul a vécu pendant la première partie de son existence dans un peuplement forestier serré et qu'il a été réservé lors du défrichement de celui-ci, vers 1900, on conçoit sans autre pourquoi sa frondaison se distingue de celle d'un arbre qui aurait crû à l'état isolé ou d'un arbre qui aurait passé toute sa vie dans un peuplement.

Elevé dans un massif dense jusque vers 1900, son fût s'était dépouillé de branches jusqu'à une grande hauteur. A cette époque, serré entre d'autres commensaux, sa frondaison était étriquée; seules les branches du sommet de la cime ovoïde étaient fortement développées.

Survint le défrichement de la parcelle boisée, soit l'enlèvement de toutes les tiges voisines. Quel changement dans les conditions de nutrition de notre plante ! Les rayons solaires, dont elle ne recevait précédemment qu'une parcimonieuse part, affluent à elle maintenant de tous les côtés ; le sol, à ses pieds, se réchauffe plus vite et plus intensément. Et plus n'est besoin de partager, dans la profondeur du sol, la provision d'eau nécessaire à l'alimentation de ses tissus avec d'autres concurrents avides aussi du précieux liquide. Sous l'afflux de cette avalanche d'aliments, elle modifie sa forme générale et se crée une frondaison nouvelle, en commençant par le pied. C'est cette ramure conique qui habille si richement la partie inférieure et dont le sommet a rejoint la base de la première cime. Sous l'action des rayons solaires, la tige s'est couverte de bourgeons nouveaux qui ont donné naissance à autant de branches. Tant et si bien que les matières nutritives transportées par la sève n'ont plus suffi à alimenter les vieilles branches du haut ; les jeunes du pied de la tige, les plus rapprochées de la source, ont tout retenu et accaparé, tandis que celles du haut, affamées, ont successivement séché.



Phot. Rob. Badoux

Tilleul sur les pentes du Zurichberg

formes. Démonstration aussi de l'importance de l'activité solaire, soit de l'éclairement.

On aurait essayé autrefois d'expliquer cette modification dans la structure extérieure d'un arbre en faisant intervenir l'action du vent. D'aucuns auraient considéré ce dernier comme le facteur prédominant de la transformation survenue. Pareille explication rentrerait dans le cadre de la théorie d'après laquelle les facteurs mécaniques joueraient, dans cette adaptation, le rôle essentiel. Mais comment concilier ces deux propositions : notre tilleul cherchant, en raccourcissant la longueur du

C'est là un bel exemple d'adaptation d'une essence feuillue à des conditions nouvelles dans son alimentation et de la plasticité de ses formes.

levier représenté par sa tige, à échapper au danger d'être renversé par le vent et qui, du même coup, augmenterait dans une proportion considérable, la surface sur laquelle peut s'exercer l'action de ce vent?

Il semble bien qu'elles soient inconciliables.

Le simple bon sens — d'accord au reste avec les théoriciens les plus récents qui se sont occupés de la question — donne à penser que la transformation subie par le tilleul dans sa forme extérieure est la simple conséquence d'une nutrition devenue brusquement plus abondante et se manifestant sur un arbre exposé à la pleine lumière dans toute sa longueur.

Cet intéressant tilleul trône sur les pentes du Zurichberg, en plein midi, au-dessus de la ville de Zurich. C'est un tilleul à petites feuilles (*Tilia parvifolia* Ehr.). A la fin de 1924, ses dimensions étaient les suivantes :

Diamètre de la tige, à 1,3 m : 80 cm,
hauteur totale : environ 24 m,
hauteur de la nouvelle cime : 15 m,
diamètres de la nouvelle cime : 14,5 et 14 m.

Son accroissement est encore très vigoureux. La nouvelle frondaison ayant rejoint la première, les branches de celle-ci reprennent vie ; les plus basses recommencent à s'allonger : la frondaison initiale se „retape“.

H. Badoux.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société forestière suisse du 18 août 1924, à Zurich.

A 7,30 heures, environ 170 membres se réunissent dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel de Ville de Zurich pour prendre part aux délibérations de la Société forestière suisse. M. le conseiller d'Etat *Tobler*, président du comité local, ouvre la séance en exprimant à l'assemblée les souhaits de bienvenue du canton de Zurich. Dans un discours très remarqué, il relève la grande importance du capital national que représente la forêt au point de vue économique, protecteur et esthétique.

Après la lecture des noms de 17 membres qui prient d'excuser leur absence, on passe à l'ordre du jour.

MM. *P. Lang* (Winterthour) et *P. Kuntschen* (Brigue) sont désignés comme secrétaires, MM. *E. Liechti* (Morat) et *K. Ritzler* (Sihlwald) comme scrutateurs.

L'assemblée admet à l'unanimité comme membres les personnes suivantes :

MM. *Amsler Rudolf*, stagiaire forestier, à Couvet.
Gregori Paul, inspecteur forestier, à Viège.
Mendelin Adrien, forestier, à Nenzlingen (Berne).
Moser, conseiller d'Etat, à Berne.